



**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Centre-Val de Loire



**MONOXYDE DE CARBONE :**  
attention au risque  
d'accident mortel !

# Dans votre entreprise ou sur vos chantiers

- Utilisez-vous des outillages à moteur thermique ou des groupes électrogènes ?
- Travaillez-vous parfois dans des espaces confinés (*sous-sols, combles, vide sanitaires, pièce fermée sans aération...*) ?
- Utilisez-vous des systèmes mobiles de chauffage d'appoint, tels que des radiants au gaz, pour chauffer certains postes de travail en hiver ?

Vous avez répondu **oui** à l'une de ces questions.

## SAVEZ-VOUS QU'UN ACCIDENT GRAVE VOIRE MORTEL PEUT SE PRODUIRE ?

Deux réflexes pour éviter un accident du travail :

- Détecter / Identifier les situations de travail dangereuses
- Mettre en place les solutions de prévention adaptées

# Exemples EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

## Cas n°1

### ACCIDENT MORTEL EN 2015 LORS DE TRAVAUX PRÉPARATOIRES A LA MISE EN PEINTURE SUR UN CHANTIER DE MAISON INDIVIDUELLE.

Un peintre en bâtiment intérimaire travaillait seul dans une maison individuelle, en fin de construction. Il disposait d'un radiant au gaz propane (*bouteille de 13 kg*) comme moyen de chauffage. Les fenêtres et portes du pavillon étaient fermées. Le radiant gaz utilisé n'était pas compatible avec un usage en intérieur.

**Il est décédé par intoxication au monoxyde de carbone.**

## Cas n°2

### ACCIDENT GRAVE EN 2020 LORS DU SCIAGE DE DALLES EN BETON.

Deux salariés réalisaient des travaux de sciage d'une dalle en béton dans une pièce confinée avec des bâches. Ils utilisaient des outils à moteur thermique à forte émission de polluants gazeux et de poussières liées aux opérations de sciage. Il n'y avait pas de système de ventilation avec apport d'air neuf.

**Les salariés perdent connaissance et sont transportés en urgence à l'hôpital.**

1

## Les situations de travail À RISQUES

Les intoxications au monoxyde de carbone sont très souvent liées à l'utilisation d'équipements ou véhicules à moteur à combustion interne qui émettent des gaz d'échappement à l'intérieur ou à proximité de locaux ou d'espaces de travail insuffisamment ventilés.



Le monoxyde de carbone est un gaz inodore et incolore. Ses effets sont insidieux car ils peuvent évoquer une intoxication alimentaire (*nausées, vomissements*) ou une ébriété pour évoluer vers des troubles neurologiques graves (*coma, convulsions*).

L'exposition à de fortes concentrations de monoxyde de carbone est **rapidement mortelle**.

2

## Décryptage

### LES PRINCIPALES CAUSES IDENTIFIÉES SONT :

- Utilisation d'outillages à moteur thermique dans un milieu confiné ;
- Utilisation en intérieur d'appareils devant être utilisés en plein air ;
- Absence de système de ventilation avec apport d'air neuf ;
- Travailleur isolé

## Chiffres clés

4

accidents avec des conséquences graves entre 2015 et 2021 en Centre-Val de Loire, dont **1** mortel.



## Les solutions

### LES CONSEILS DES PRÉVENTEURS DE LA CARSAT CENTRE-VAL DE LOIRE

1. Identifier les sources d'émission de gaz CO dans vos procédés de travail.
2. Choisir des moteurs électriques pour le matériel fixe ou semi-mobile.
3. Proscrire en milieu confiné, l'utilisation de moteurs thermiques : les utiliser en extérieur ou déporter la source d'émission en dehors du local de travail, ou en surface en cas de travail souterrain.

#### Si c'est impossible :

- Mettre en place une ventilation avec compensation d'air ou un captage à la source des gaz d'échappement avec évacuation à l'extérieur.
4. Informer et sensibiliser les salariés sur les risques liés au monoxyde de carbone et la conduite à tenir en cas d'urgence.

#### ◆ Conduite à tenir en cas d'urgence

En cas d'intoxication aiguë, transporter la victime en dehors de la zone polluée en prenant les précautions nécessaires pour les sauveteurs. Arrêter si possible les appareils à combustion.

Si la victime est inconsciente et respire, la placer en position latérale de sécurité. Si elle ne respire pas, mettre en œuvre les manœuvres de réanimation. Si la victime est consciente, la maintenir au maximum au repos. Mettre en œuvre le plus rapidement possible une assistance respiratoire comprenant l'administration d'oxygène, et transférer dès que possible en milieu hospitalier à l'aide des organismes de secours d'urgence.

## Pour vous accompagner DANS LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION ADAPTÉE

**Thierry Courtat**

**INGÉNIEUR CONSEIL BTP**

Carsat Centre-Val de Loire

06 81 11 12 76

[thierry.courtat@carsat-centre.fr](mailto:thierry.courtat@carsat-centre.fr)

## Pour aller + loin

### (BIBLIOGRAPHIE / RESSOURCES DOCUMENTAIRES)

- « **Prévention des expositions liées aux émissions des moteurs thermiques** »  
*ED 6246, INRS, février 2021*
- « **Monoxyde de carbone** »  
*Fiche toxicologique n° 47, INRS, avril 2021*
- « **Monoxyde de carbone** »  
*Article web Ministère du travail, déc. 2021. travail-emploi.gouv.fr/Santé au travail> Prévention des risques pour la santé au travail > Autres dangers et risques > Monoxyde de carbone*
- « **Intoxication professionnelle par l'oxyde de carbone** »  
*Tableau n°64 des maladies professionnelles, avril 1974*

# Nous contacter

## **Carsat Centre-Val de Loire** **Direction des Risques Professionnels**

36 rue Xaintrailles  
CS 44406  
45044 Orléans Cedex 1

[www.carsat-cvl.fr](http://www.carsat-cvl.fr)



3679

Service gratuit  
+ prix appel



**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION  
**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Centre-Val de Loire